

Principes de conduite dans nos pratiques professionnelles

Agir de façon éthique est fondamental pour garantir le succès de NEXEYA dans la durée. Chacun d'entre nous est personnellement responsable d'agir professionnellement avec déontologie. NEXEYA veut promouvoir **l'intégrité, la sincérité, la loyauté et l'honnêteté** en interne et avec ses parties prenantes. NEXEYA souhaite également un principe de tolérance zéro face à la corruption ou à la fraude.

Engagé auprès de nos clients et au plus près de leurs objectifs stratégiques, chacun de nos collaborateurs incarne les valeurs clefs de NEXEYA. C'est pourquoi NEXEYA demande à tous ses collaborateurs de respecter cette Charte Ethique.

Dans le cadre de ses Affaires, NEXEYA demande donc à ses collaborateurs de :

- 1. Respecter les lois et les réglementations internationales, nationales et locales**
- 2. Respecter les individus sans discrimination : collègues, clients, fournisseurs...**
- 3. Ne pas mettre en danger autrui et participer à l'amélioration des conditions de travail**
- 4. Respecter la confidentialité : protéger nos informations et notre savoir**
- 5. Ne pas succomber à la corruption : refuser toute proposition faite dans le but d'influencer la décision. Traiter tous les fournisseurs de manière équitable.**
- 6. Dans les pays présentant un risque, être attentif au respect des droits de l'homme et à l'absence de travail forcé des enfants.**
- 7. Respecter l'environnement et minimiser son impact environnemental en nous aidant à atteindre notre objectif de réduite de 5% nos consommations énergétiques d'ici 2020 (tel que décrit dans notre politique HSE)**

NEXEYA invite ses collaborateurs à faire appel à leur jugement propre et à leur bon sens dans toutes les situations où les dispositions de la loi ou celles des bonnes pratiques professionnelles semblent floues. En cas de doute sur le comportement à adopter, posez-vous les questions suivantes :

- est-ce légal ?
- est-ce conforme à la charte éthique ?
- est-ce que ça peut avoir un impact sur l'Entreprise (intérêts, notoriété...) ?
- quel est l'impact de mes actions sur nos différentes parties prenantes et comment réagiraient-elles si elles venaient à les connaître ?

NEXEYA encourage également ses collaborateurs à solliciter conseils et orientations auprès de leurs responsables dans de telles situations et de faire appel à la commission d'éthique de NEXEYA (Charte_Ethique@nexeya.com). En cas de doute, la règle d'or est de signaler le problème et d'en discuter ouvertement.

CHARTRE ETHIQUE DES AFFAIRES